

Sujet : [INTERNET] Consultation exploitation de Mr Goujon Guillaume à Saint Marc Du Cor 41170

De : Pascal DEBACKERE <

Date : 07/11/2023 23:24

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Saint Marc du Cor le 08/11/2023

A ce jour je suis défavorable pour l'agrandissement de l'exploitation de Mr Goujon Guillaume sur la commune de Saint Marc du Cor si des mesures indispensables ne sont pas mise en place pour les raisons suivantes:

En effet actuellement tous les camions aux tonnages trop importants (transport volailles, nourriture etc...) empruntent systématiquement cette petite route communale n°5 qui était à l'époque à 3t5 maxi avec un revêtement simpliste et qui depuis la construction des 2 poulaillers n'est absolument pas conçue pour supporter ces gros tonnages et passages fréquents... elle est en rive de plusieurs maisons environ 1 mètre dont la mienne au n°5 des fontaines ce qui entraîne déjà des nuisances ex: route détériorée, affaissée, bruits, vibrations tremblements à l'intérieur de la maison, fissures sur la façade arrière qui apparaissent...alors imaginez si ces passages se multiplient!!! Cette voirie, cette petite route n'est absolument plus adaptée à la situation actuelle

Conclusion: aménager un autre accès, passer par la route intercommunale par le bourg qui elle est plus adaptée aux gros tonnages, au bitume plus épais...

Voir au pire renforcer la voirie des fontaines surtout au n°5, refaire un bitume plus épais ect... pour arrêter les dégradations actuelles et à venir...

Cordialement

Mr et Mme Debackere pascal